

Objet :
DM N°4 budget 2025

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

L'an deux mil vingt-cinq, le 20 novembre, le Conseil D'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Valérie CUVILLIER, Présidente, suite à la convocation en date du 10 novembre 2025.

ETAIENT PRESENTS :

CUVILLIER Valérie, BONNET Didier, PONCHE Alain, DELCROIX Didier, SOBALA Marian, BASTIEN Monique, MAHIEUX Gilbert, GUEANT Alain, WASZYCK Pascale, BEKKOUCHE Fatna, COTELLE Mehdi, HAJA Manuel. COQUELLE Murielle.

Etaient excusés :

ANDRIES Jean-Claude, DELAFORGE Daniel, GORAJSKI Nathalie, HAPIOT Serge.

Pouvoirs:

Jean Claude ANDRIES a donné procuration à Gilbert MAHIEUX

Nathalie GORAJSKI a donné procuration à Monique BASTIEN

Serge HAPIOT a donné procuration à Alain PONCHE

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de membres présents : 13

Quorum : 9

Monsieur HAJA Manuel est désigné secrétaire de séance.

CONSIDERANT qu'en M57, il y a lieu d'amortir les immobilisations au prorata temporis, à compter de leur date d'acquisition, Il faut donc prévoir l'amortissement des biens acquis du 1er janvier au 31 décembre 2025.

Il convient donc de compléter les crédits alloués aux chapitres d'amortissements ce qui implique des modifications dans les deux sections du budget pour l'exercice 2025.

Pour maintenir l'équilibre budgétaire, il est proposé d'effectuer les opérations suivantes :

Section de fonctionnement					Section d'investissement				
Chapitre	Article	Intitulé	Dépenses	Recettes	Chapitre	Article	Intitulé	Dépenses	Recettes
65	65138	Autres Secours	-350 €		21	21838	Autre matériel informatique	350 €	
042	6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & incorporelles	350 €		040	281848 281838 28188	Amortissement autre matériel Informatique autre matériel de bureau autres		163,60€ 142,00€ 44,40€
Total			0,00 €	0,00 €	Total			350 €	350 €

Accusé de réception en préfecture
062-266207240-20251120-D2025-11-20-06-DE
Date de réception préfecture : 25/11/2025

Le conseil d'administration, après avoir délibéré,
APPROUVE la modification du budget selon les éléments ci-dessus

Ainsi Fait et Délibéré, les jours, mois et an susdits
A ROUVROY, le 20.11.25

Le secrétaire de séance,



Manuel HAJA

La Présidente,



Valérie CUVILLIER